

LETTRES de PROXIMITE

Yvan Judici

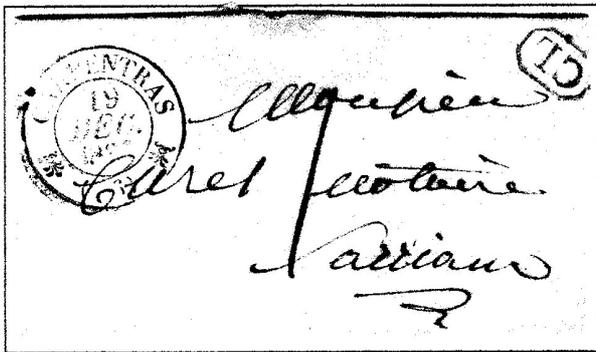
Rappel Les lettres de proximité comprennent :

- les lettres de la ville pour la ville (voir l'Affranchi n° 170 de décembre 2010).
- les lettres locales.

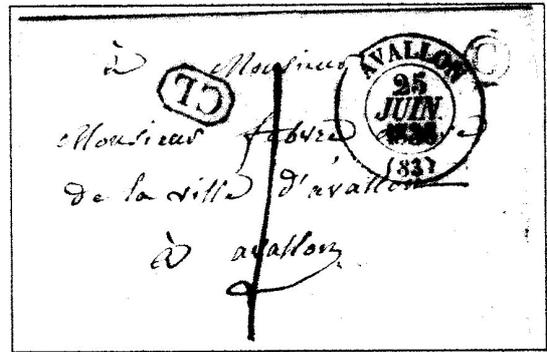
Les LETTRES LOCALES

Ce sont les lettres qui naissent et sont distribuées à l'intérieur de la circonscription postale d'un bureau de direction. Elles bénéficient d'un tarif réduit défini par la loi du service rural du 1^{er} avril 1830. Ce tarif comprend 4 échelons de poids dont le premier est inférieur à 7,5g.

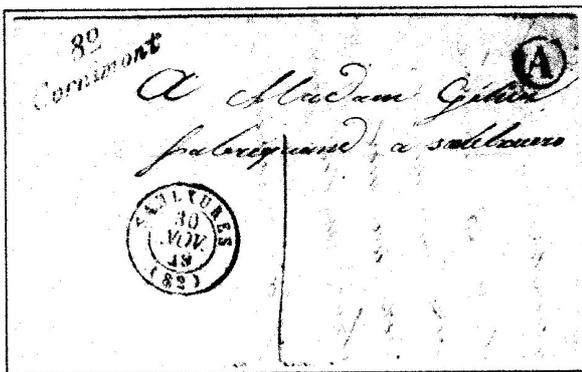
Période du 1^{er} avril 1830 au 1^{er} janvier 1849 : la taxe du 1^{er} échelon de poids est fixée à 10c. Taxe manuscrite 1 décime.



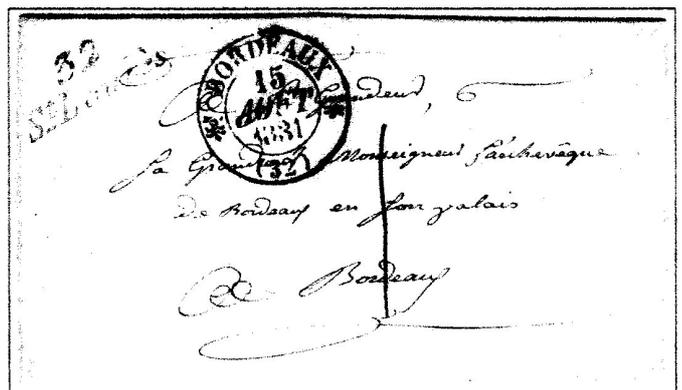
19 décembre 1836 Lettre locale du bureau de direction de CARPENTRAS pour Sarriens commune rurale de son arrondissement rural. Taxe 1 décime. Cachet C L Correspondance Locale. Carpentras – Sarriens : 8,5 km.



25 juin 1836 Lettre locale pour AVALLON (Yonne). Issue de la boîte rurale C (Montréal) de son arrondissement rural. Taxe 1 décime. Cachet C L Correspondance Locale. Avallon – Montréal : 14 km.



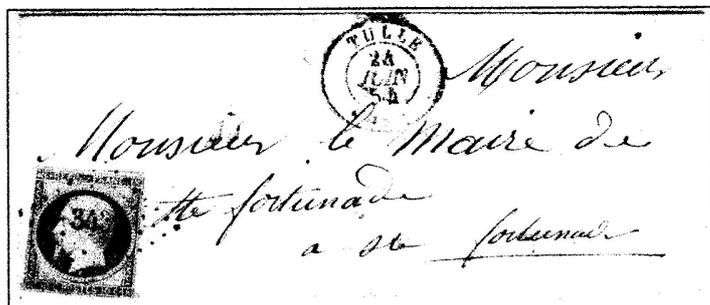
30 novembre 1848 Lettre locale pour SAULXURES (Vosges). Issue de la boîte rurale A (La Bresse) de l'arrondissement rural de 82 Cornimont distribution faisant partie de la circonscription postale de Saulxures. Taxe 1 décime. Saulxures – Cornimont : 5 km. Cornimont – La Bresse : 8 km.



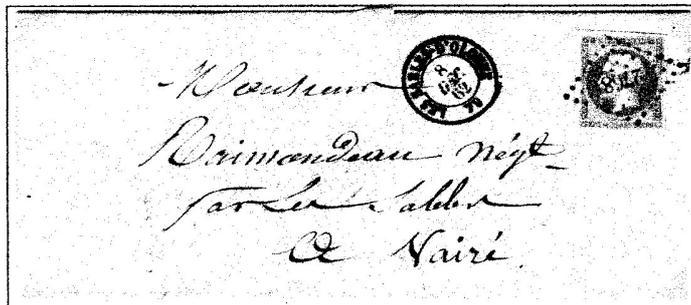
15 août 1831 Lettre locale du bureau de distribution de St Loubès pour BORDEAUX direction de rattachement. Taxe 1 décime à la plume. St Loubès – Bordeaux : 11 km.

Du 1^{er} septembre 1850 au 1^{er} septembre 1871 le tarif à 10c. pour un poids inférieur à 10g. est conservé. Affranchissement avec timbre poste.

Le premier timbre poste à 10c. a été mis en service le 19 septembre 1850.



24 juin 1854 Lettre locale affranchie du bureau de direction de TULLE px Ste Fortunade, commune de son arrondissement rural. Affranchie à 10c (t Tulle – Ste Fortunade : 6 km.

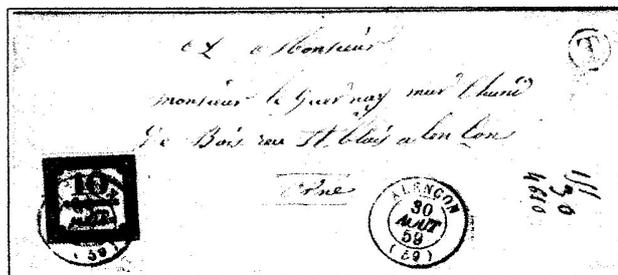


8 décembre 1862 Lettre locale affranchie du bureau de direction des SABLES d'OLONNE pour Vairé, commune de son arrondissement rural. Affranchie à 10 c. (n° 13B). Les Sables d'Olonne – Vairé : 12,5 km.



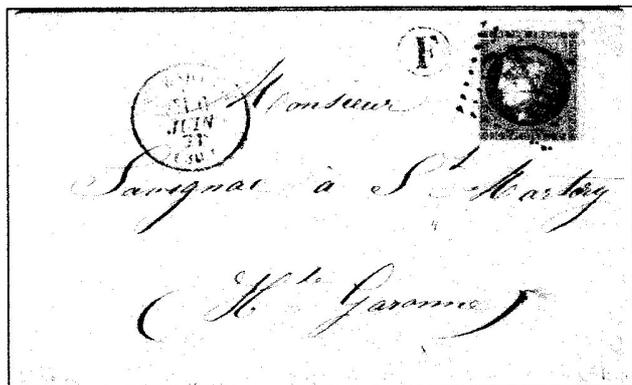
29 juillet 1861 Lettre locale affranchie pour AUBAGNE remise à la m facteur rural à Cuges les Pins. Cachet OR Origine Rurale, frappé par le Affranchie à 10 c. (n° 13B). Aubagne – Cuges les Pins : 12 km.

A partir du 1^{er} janvier 1859, le chiffre taxe est apposé sur les lettres non affranchies.



30 août 1859 Lettre non affranchie pour Alençon (Orne) issue de la boîte rurale T. St Rigobert des Bois (Sarthe). Commune de son arrondissement rural. Taxée 10 c. avec chiffre taxe n° 3. St Rigobert des Bois – Alençon : 5 km.

Tarif du 1^{er} septembre 1871 : 15c. pour 15g.



6 juin 1871 Lettre locale affranchie pour St MARTORY, issue de la boîte rurale F d'une commune de son arrondissement rural. Timbre à 10c. (n°43).



13 avril 1875. Lettre locale affranchie de BOURGOIN pour ECLUSE, commune de son arrondissement rural. Affranchie à 15c. (n° 55). Bourgoin – Ecluse : 10,5 km.

Conclusion Plus de 200 ans, de 1674 au 1^{er} mai 1878, ont été nécessaires au service des Postes pour uniformiser les tarifs des lettres sur le territoire national. L'amélioration des voies de circulation, la création du « franc » (le franc germinal de 1803), du kilomètre et la mise en service des timbres poste en 1849, sont les éléments de cette réussite.